



PAYSAGES EN TRANSITION : CLÉS POUR UN FUTUR DÉSIRABLE

Le paysage, fil conducteur et accélérateur des transitions pour un après-pétrole juste et adapté aux enjeux écologiques, sociaux et démocratiques



SOMMAIRE

Introduction

POURQUOI LE PAYSAGE EST-IL ESSENTIEL À LA TRANSITION ?

page 4

Chapitre 1

LE COLLECTIF PAP

QUI SOMMES-NOUS ? : CE QUE NOUS DÉFENDONS

page 6

Chapitre 2

LE PAYSAGE COMME BOUSSOLE : VISION, MÉTHODE ET ACTIONS DU COLLECTIF PAP

page 8

Chapitre 3

GRANDS THÈMES : LE PAYSAGE, FIL ROUGE DE LA TRANSITION

page 12

Conclusion

page 18



Nouveaux paysages agroforestiers à la Bergerie de Villarceaux dans le Vexin français
(c) Centre d'écodéveloppement de Villarceaux - Les Bobines du paysage



Apaisement au cours du fleuve Charente, à Saintes (c) Gilles Lecuir



Expérimenter la transition dans les cours de récréation « oasis », Paris
(c) CAUE 75



Toiture solaire de l'hôtel d'agglomération, Béthune
(c) Laurence Renard - La Fabrique du Lieu

INTRODUCTION

POURQUOI LE PAYSAGE EST-IL ESSENTIEL À LA TRANSITION ?

La définition officielle du paysage selon la Convention européenne du paysage, adoptée à Florence le 20 octobre 2000 et intégrée au Code de l'environnement français depuis 2016 : « Le paysage désigne une partie de territoire, telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations. »

Le paysage comme levier transversal de la transition écologique et énergétique

Le paysage n'est pas seulement un décor ; il est un puissant levier pour accélérer la transition écologique et énergétique. En adoptant une démarche paysagère, nous pouvons créer des territoires résilients, équitables et durables. Le Collectif PAP, regroupant près de 80 professionnels de l'aménagement, démontre que cette méthode est un accélérateur essentiel pour relever les défis actuels.

Le paysage joue un rôle transversal en liant biodiversité, agriculture, énergie, urbanité et ruralité. Il offre une vision à 360 degrés permettant de repenser nos territoires en intégrant les dimensions écologiques, sociales, économiques et culturelles. C'est un véritable levier d'action pour relever les défis climatiques et sociétaux auxquels nous sommes confrontés.

L'urgence de la transition

Les paysages que nous connaissons aujourd'hui sont empreints d'histoire et de patrimoine, d'espaces naturels préservés, mais aussi d'espaces façonnés par les activités humaines et leurs besoins en énergie.

La transition est un impératif collectif et immédiat.

Les crises climatiques, la perte de biodiversité et les fractures sociales exigent des réponses transversales et inclusives. Le paysage, en tant que fil conducteur, nous invite à transformer nos territoires en espaces de vie équitables, sobres et durables.

Synthèse des grands enjeux :

Biodiversité : Protéger les écosystèmes et renforcer leur rôle en tant que puits de carbone, créer des corridors écologiques pour maintenir et enrichir le vivant.

Agriculture : Accompagner la transition agroécologique par des pratiques respectueuses des sols et de la biodiversité.

Énergie : Promouvoir des énergies renouvelables intégrées harmonieusement dans les paysages locaux.

Urbanité et ruralité : Créer des ponts entre espaces urbains et ruraux pour renforcer la résilience territoriale et la solidarité entre habitants.

La transition écologique et énergétique est un défi complexe touchant de nombreux aspects de notre société. Qu'il s'agisse de la transition agroécologique ou de l'intégration harmonieuse des énergies renouvelables, le paysage est au cœur des solutions.



Pourquoi la transition écologique ne se fera pas sans le paysage

Les crises climatiques et la perte de biodiversité ont déjà des impacts profonds sur nos territoires :

- La montée des eaux affecte de plus en plus souvent les espaces habités.
- Les sécheresses récurrentes qui dévastent les forêts et impactent les productions agricoles.

Les épisodes climatiques extrêmes nous amènent à redéfinir nos manières de vivre et de penser. Face à ces réalités, ignorer le paysage reviendrait à naviguer sans boussole. Adopter une démarche paysagère permet non seulement de mieux anticiper ces mutations, mais aussi de les transformer en opportunités pour rendre nos territoires plus résilients, plus beaux et plus fonctionnels. Sans cette approche, la transition sera plus difficile et moins efficace.

Une vision collective pour construire des territoires résilients d'après-pétrole

Le Collectif PAP propose une méthode fédératrice et participative pour construire des territoires résilients. Fort de l'expertise agrégée de ses membres, le collectif offre des retours d'expérience et des méthodes éprouvées depuis une trentaine d'années. Cette approche permet de rassembler toutes les parties prenantes autour de projets de territoire, en valorisant les singularités locales et en favorisant l'implication de tous.



Le ciel s'assombrit, la neige devient plus rare
(c) Laurence Ernisse - Ernisse21



Tracker photovoltaïque dans un parcours de volailles arboré, Voivres, Sarthe (c) Laurence Renard - La Fabrique du Lieu

LE COLLECTIF PAP QUI SOMMES-NOUS ? CE QUE NOUS DÉFENDONS

10 ans au service du paysage avec 80 experts de l'aménagement

Fondé en 2015, le Collectif PAP est un *think tank* qui rassemble des professionnels, élus et acteurs issus de diverses approches et disciplines autour de la transition écologique, vue par le prisme du paysage (agronomes, paysagistes, architectes, urbanistes et chercheurs en sciences sociales...). Trente ans après la première loi sur les paysages du quotidien (1993), le collectif PAP contribue par ses analyses à valoriser les bonnes pratiques et à mesurer les impacts des approches paysagères qui s'inscrivent dans un temps long. Depuis cette Loi, un chemin significatif a été parcouru avec les collectivités locales pour avancer vers un avenir durable.

Pour en savoir plus sur nos membres, visitez notre site et consultez notre trombinoscope : www.paysages-apres-petrole.org

Mission

Notre mission est de promouvoir la méthode paysagère comme vecteur de projets territoriaux sobres et équitables, intégrant les dimensions écologiques, sociales, économiques, énergétiques et culturelles.

« Osons les paysages de l'après-pétrole pour garantir à tous des espaces de vie où l'environnement est respecté et où règnent l'équité sociale et la beauté ! »

Objectifs clés : ce que nous défendons

Rendre la transition écologique attractive et accessible à tous : Nous croyons en l'implication et la montée en compétences de chacun pour construire un futur durable et désirable.

Valoriser l'ancrage des communautés humaines dans des territoires singuliers : Partir des spécificités locales pour créer des territoires résilients et adaptés aux défis actuels.

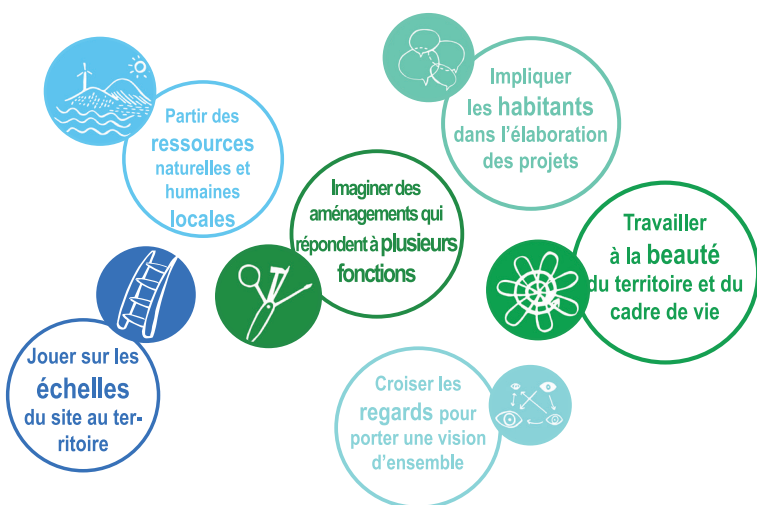


La méthode PAP

La méthode PAP repose sur une approche sensible et contextualisée, ancrée dans les particularités géographiques et l'histoire singulière des territoires. Elle valorise la diversité des usages et l'expérience des habitants, considérés comme détenteurs d'une connaissance essentielle des dimensions naturelles, sociales et économiques des lieux.

Les six principes clés de la méthode PAP

Partir des ressources naturelles et humaines locales ;
 Promouvoir des aménagements qui répondent à plusieurs fonctions ;
 Croiser les regards pour une vision globale et cohérente ;
 Impliquer les habitants dans la co-construction des projets ;
 Valoriser la beauté des territoires et du cadre de vie ;
 Travailler sur différentes échelles, du site au territoire.



Mise en paysage des énergies renouvelables lors d'un atelier ETAPE Paysage, Vexin français
 (c) Auréline Doreau

Les axes d'intervention du Collectif PAP

Publication

des réflexions, des résultats de recherches ou des analyses d'expériences de nos membres (revue mensuelle en ligne « Signé PAP, publication d'ouvrages, notamment aux éditions du Moniteur, participation à des ouvrages collectifs...)

Expertise de terrain

Conduire des études interdisciplinaires sur des cas concrets pour fournir des analyses et des perspectives à 360 degrés grâce à des diagnostics, monographies et restitutions de travaux.

Conception et mise à disposition d'outils (serious game)

tel qu'Étape Paysage pour faciliter la spatialisation des équipements en particulier des énergies renouvelables.

Projets de recherche

Collaborer à des initiatives nationales et européennes, comme celles menées par l'ADEME ou le programme INTERREG sur le changement climatique.

Formations

Former les acteurs locaux, les agents de la fonction publique et des collectivités territoriales aux démarches paysagères.

Aide à la maîtrise d'ouvrage

Offrir un appui aux collectivités pour concevoir et réaliser des projets adaptés aux enjeux locaux.

Participation à des jurys et conférences

Partager l'expertise lors d'événements liés au paysage.

Mise en réseau

Favoriser les interactions entre acteurs et initiatives locales pour créer/stimuler une dynamique collective.

Rédaction et diffusion de tribunes et de plaidoyers

sur l'importance et les enjeux de la démarche paysagère.

Un écosystème et réseau de partenaires

Le Collectif PAP bénéficie du soutien de plusieurs partenaires institutionnels clés, notamment :

- Le Ministère de la transition écologique, de l'énergie et du climat et de la prévention des risques
- La Fondation pour le Progrès Humain
- L'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie)
- Le Programme européen Interreg
- La Caisse des dépôts et consignations
- L'Office français de la biodiversité



Le collectif fait partie du « Réseau des acteurs du paysage » (RAP) et anime ce groupement informel d'organismes dont le paysage est une activité fondatrice ou essentielle : l'Association Nationale des Pôles territoriaux et des Pays (ANPP), l'Association des Paysagistes Conseil de l'Etat (APCE), le Collectif Paysages de l'Après-pétrole (PAP), la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture, Urbanisme, Environnement (FNCAUE), la Fédération Française du Paysage (FFP), la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), Fédération des Parcs Naturels Régionaux de France (FPNRF), la Fédération des SCOT (FédéSCOT), le Réseau des Grands Sites de France (RGSF), l'Union Francophone des Étudiants en Paysage (UFEP).

LE PAYSAGE COMME BOUSSOLE : VISION DU COLLECTIF PAP

Agir avec le paysage : une méthode fédératrice

Le paysage, par sa nature transversale, agit comme un fil conducteur pour accompagner les transitions écologique et énergétique. Le Collectif PAP propose une démarche qui rassemble toutes les parties prenantes - habitants, professionnels, élus et associations - autour de projets de territoire ambitieux et ancrés dans les réalités locales.

La démarche paysagère repose sur un diagnostic approfondi pour comprendre un territoire en analysant ses spécificités géographiques, ses héritages culturels et l'expérience quotidienne de ses habitants. Cette analyse met en lumière l'« esprit des lieux » et sert de base pour concevoir des projets novateurs, respectueux des valeurs locales, tout en répondant aux attentes contemporaines.

Un exemple marquant de cette approche est l'outil ETAPE PAYSAGE. Ce serious game permet l'organisation d'ateliers participatifs pour co-construire des visions paysagères locales de la transition énergétique. Ces ateliers permettent d'identifier des solutions adaptées en termes d'énergies renouvelables aux besoins des territoires tout en impliquant activement les communautés et de réfléchir à leur spatialisation.

Les démarches paysagères permettent également de valoriser les ressources locales pour des projets durables. Qu'il s'agisse de réhabiliter d'anciens systèmes hydrauliques ou de développer des parcs éoliens participatifs, elles offrent des solutions adaptées à chaque contexte. Par exemple, dans les Vosges, la remise en valeur des infrastructures hydrauliques du XIXe siècle illustre comment l'analyse paysagère peut redécouvrir des ressources oubliées pour répondre aux défis énergétiques actuels.

1. PAYSAGES ET TRANSITIONS : UNE DYNAMIQUE GLOBALE

Le paysage comme levier stratégique

Il constitue un outil essentiel pour des transitions justes, démocratiques, partagées et appropriées par tous.

En articulant l'urgence climatique avec la prise en compte du vivant, il assure une qualité des transformations à long terme.

Une approche transversale

Biodiversité, agroécologie, énergies renouvelables, foncier et habitat sont intimement liés dans une vision paysagère cohérente.

Les singularités territoriales sont valorisées face à la banalisation des espaces ou à la standardisation des interventions, comme en témoignent des exemples concrets dans les vallées alpines (cantines scolaires de Briançon approvisionnées par une agriculture locale préservée), sur le littoral breton (réaménagement du Cap Fréhel) ou en zones rurales, périurbaines ou même quartiers sensibles (La Duchère à Lyon).



Lieu de récréation et de pastoralisme urbain, parc de Gerland à Lyon (c) Rémi Janin - Agence Fabriques

2. UNE DÉMARCHE CENTRÉE SUR LE VIVANT ET LES HABITANTS

Associer paysages naturels et humains

Le bien-être global, doit inclure la santé et prendre en compte les populations vulnérables (mise en place d'espaces de rencontres ou de détente, apaisement procuré par la proximité de la nature).

Les aménagements doivent promouvoir la place du vivant dans les espaces urbains et ruraux (cf le mouvement des « cours oasis » : végétalisation des cours de récréation dans les écoles).

La force des initiatives locales

Le Collectif PAP analyse et valorise des projets comme ceux de la ville de Saintes qui illustrent l'impact positif d'une démarche paysagère concertée (restauration des continuités écologiques, mise en place de jardins partagés, gestion du méandre de La Palud sur la Charente comme lieu de promenade et de prévention des inondations, etc).

Le Réseau des territoires PAP du Grand Est propose des rencontres de terrain pour faciliter les échanges d'expériences et de pratiques entre élus pour renforcer les dynamiques locales. Ainsi, une journée au village de Vignory, près de Chaumont (52) a permis d'échanger sur la gestion du foncier dans un cadre patrimonial contraignant à l'heure du ZAN. Une autre, à Dieulouard (54), a permis des échanges de pair à pair sur les aménagements de chemins et de murs en pierre sèche.

Le rôle central des habitants

La mobilisation des populations locales est primordiale pour assurer l'acceptabilité des projets. Les citoyens, en tant qu'acteurs et témoins de leur territoire, possèdent une compétence précieuse. Impliquer les habitants dans la définition des aménagements renforce l'appropriation des projets et garantit qu'ils répondent aux besoins réels.

Valoriser la beauté et le patrimoine commun

La quête de solutions fonctionnelles ne doit pas occulter l'importance de la beauté des paysages. En tant que bien commun, le paysage offre un cadre de vie harmonieux et constitue un levier pour mobiliser les populations autour de projets d'avenir. Les méthodes paysagères favorisent l'émergence de formes esthétiques qui résonnent avec les aspirations collectives, comme en témoignent les « quartiers apaisés » à Bordeaux ou l'écoquartier de Faux-la-Montagne dans la Creuse.



Depuis la colline, vue sur la commune de Cornimont (c) A. Bougel - Parc naturel des Ballons des Vosges

3. LE PAYSAGE, UNE CLÉ POUR L'ACTION COLLECTIVE

Rassembler les parties prenantes : une méthodologie collaborative et pluridisciplinaire

Habitants, professionnels et décideurs travaillent ensemble pour co-construire des visions territoriales adaptées aux enjeux actuels. Pour élaborer des solutions adaptées, il est essentiel de réunir des experts issus de disciplines variées (architectes, paysagistes, ingénieurs, etc.) et de faciliter leur collaboration. Cette interdisciplinarité garantit des réponses globales et cohérentes, en évitant les incohérences causées par une approche centrée sur une seule thématique et un zonage monofonctionnel. Les habitants, usagers du territoire, sont également impliqués dans cette réflexion, apportant leur connaissance intime et diversifiée des lieux (« expertise d'usage »).

Des projets soutenus par des institutions comme l'ADEME (agence de la transition écologique) montrent comment associer expertise et participation citoyenne. Le Collectif PAP contribue à rassembler les élus, acteurs économiques, associations et habitants. Il anime des balades paysagères dans deux collectivités alsaciennes, le PETR de Sélestat et la Communauté de communes de Sauer Pechelbronn pour développer une stratégie partagée de la transition énergétique de leur territoire.

Les informations et témoignages recueillis vont alimenter une plateforme collaborative développée par le Museum national d'histoire naturelle visant à conjuguer méthode paysagère et sciences participatives.

Réenchanter nos territoires

Le paysage offre l'occasion de créer des espaces à la fois esthétiques et sobres, comme en témoigne la Vallée de la Bruche, devenue capitale française de la biodiversité 2022.

La quête de solutions fonctionnelles ne doit pas occulter l'importance de la beauté paysagère. En tant que bien commun, le paysage constitue un cadre de vie harmonieux et mobilisateur.



Regards croisés sur le paysage, Vallée de la Bruche
(c) Communauté de communes de la Vallée de la Bruche

4. S'ADAPTER POUR NE PAS SUBIR : ANTICIPER LES MUTATIONS

Les impacts du changement climatique sur les territoires : gérer l'inévitable et éviter l'ingé- rable

L'intégration des démarches paysagères permet de concevoir des territoires plus autonomes, résilients et harmonieux. Ces projets, en liant étroitement développement durable et valeur esthétique, répondent à la fois aux enjeux environnementaux, sociaux et économiques. Ils réaffirment l'importance de la coopération entre les acteurs locaux, les experts et les citoyens pour créer un avenir désirable pour tous.

Les projets comme Adapt'O (Conservatoire du Littoral) visent à anticiper le recul du trait de côte (estuaire de la Saône en Normandie, marais de Brouage en Charente-Maritime). A Blois, la désurbanisation du quartier de la Bouillie permet d'éviter les inondations de la Loire avec la remise en service d'un ancien déversoir écrêteur des crues progressivement loti au cours des années 60-70. Ces actions montrent l'importance d'une réflexion et de réfléchir et agir en amont des catastrophes.



Sentier littoral interrompu par une brèche sur la digue, baie de Lancieux, Côtes d'Armor
(c) Erwan Le Cornec / Géos-AES



Visite de parcelle dans le cadre du concours prairies fleuries avec les éleveurs de la vallée de la Bruche
(c) Jean-Sébastien Laumond

PRINCIPAUX THEMES D'INTERVENTION DU COLLECTIF : LE PAYSAGE, FIL ROUGE DE LA TRANSITION

Le collectif PAP a décidé de « zoomer » sur quatre thématiques qui lui paraissent stratégiques dans l'accompagnement de la transition écologique par le paysage : le climat et l'énergie, la biodiversité, l'agro-écologie, la ruralité et le périurbain.

Des groupes de travail mixtes (experts du collectif et experts extérieurs) effectuent des visites de territoires pour déduire des références locales analysées des méthodes de travail plus générales au service d'une bifurcation écologique facilitée par l'adhésion citoyenne.

1. LES NOUVEAUX PAYSAGES DE L'ÉNERGIE

Implantation harmonieuse des énergies renouvelables dans les paysages

La transition énergétique en France est un enjeu majeur, avec des objectifs ambitieux tels que la réduction de 40% des émissions de gaz à effet de serre et l'augmentation de la part des énergies renouvelables à 33% de la consommation finale brute d'énergie d'ici 2030. Dans ce contexte, l'intégration harmonieuse des énergies renouvelables dans les paysages devient cruciale. Il s'agit de concilier développement durable et préservation de la biodiversité et des paysages.



Exemple concret Installation d'un parc éolien en zone rurale

Quelques exemples emblématiques de cette intégration réussie est l'installation d'un parc éolien en zone rurale, comme celui de la Communauté de communes du Thouarsais, du Parc naturel régional des grands Causses ou encore au Mené, dans les Côtes d'Armor. Ces projets ont su respecter les structures paysagères locales tout en impliquant activement les habitants et les experts.

Déploiement de l'outil ETAPE Paysage : une approche novatrice pour spatialiser les actions énergétiques à l'échelle intercommunale

L'outil ETAPE Paysage, conçu par le Collectif PAP, se distingue par sa capacité à faciliter les réflexions sur la sobriété énergétique et à transformer les projets énergétiques en projets de paysage. Ce serious game s'appuie sur le paysage local comme levier de dialogue, permettant aux acteurs locaux – élus, techniciens, associations et habitants – de co-construire des visions communes pour un avenir énergétique harmonieux et ancré dans le territoire. Il prolonge et précise une stratégie de déploiement des économies, de l'efficacité énergétique et d'un bouquet d'énergies renouvelables qui ne sont fléchés que de manière quantitative dans les documents liés à la stratégie énergétique française.

Un outil d'aide à la réflexion pour la transition énergétique

S'appuyant sur les scénarios prospectifs de négaWatt et de Solagro, et développé en collaboration avec le dispositif Destination TEPOS porté par le réseau CLER, l'outil ETAPE Paysage guide les participants dans la localisation et la visualisation des projets énergétiques au sein de leur territoire. Il permet de projeter, par des représentations visuelles et narratives, les changements désirés par la collectivité.

Une démarche collective et paysagère

ETAPE Paysage invite à une démarche collective et immersive autour de la question des paysages créés par les actions énergétiques. Chaque atelier, qui peut durer de quelques heures à une journée, se veut participatif et fédérateur, favorisant l'appropriation des enjeux par les acteurs du territoire. Cette approche a déjà été mise en œuvre dans diverses situations concrètes, notamment par des Parcs Naturels Régionaux, des Agences locales de l'énergie, des Syndicats d'énergie, des Pôles d'Equilibre Territorial et Rural, ainsi que des Communautés de communes et des Ecoles de paysage.



Un territoire rural à énergie positive, guidé par son paysage, le Thouarsais
(c) Communauté de communes du Thouarsais



Participants mobilisés lors d'un atelier ETAPE Paysage (c) Auréline Doreau

Des territoires déjà transformés par l'outil ETAPE Paysage

L'outil ETAPE Paysage a été utilisé dans le cadre de projets variés, tels que la déclinaison spatialisée des Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), des Plans de paysages intégrant la transition énergétique, la révision des documents d'urbanisme, ou encore des initiatives de sensibilisation et de découverte des enjeux énergétiques et paysagers. Ces expérimentations ont démontré la pertinence de l'outil pour accompagner les collectivités dans leurs réflexions stratégiques autour de la transition énergétique.

Zoom sur deux études de cas

L'outil a été mobilisé dans le cadre du Plan de paysage et transition énergétique de la Communauté de communes Bresse Haute Seille (39).

Stéphanie Pradines, coordinatrice concertation, témoigne : « L'atelier a permis d'écoper les craintes et de travailler ensemble, sans rien négliger. C'est un passage utile, un espace de dialogue commun qu'on n'avait plus. Cela a préparé la bascule qui s'est traduite par des productions constructives après l'atelier. »

Laurence Renard, paysagiste à La Fabrique du Lieu, partage un moment fort de la session ETAPE Paysage : « Assister à un échange autour d'un dessin illustrant du photovoltaïque sur la toiture d'un moulin patrimonial. À l'étonnement général, l'élue de la commune et l'ABF y étaient favorables. Seul ce dessin conçu ensemble a permis de défaire les idées préconçues. »

Ces exemples illustrent comment l'outil ETAPE Paysage peut mobiliser les citoyens pour exprimer leurs visions des paysages et de la transition énergétique souhaitable sur leurs territoires.

2. PAYSAGE ET BIODIVERSITÉ : PROTÉGER LA NATURE EN RECRÉANT DU LIEN

La biodiversité est un enjeu crucial pour la préservation de notre planète. En France, on estime que près de 25% des espèces sont menacées d'extinction, et la perte de biodiversité coûte environ 2,6% du PIB mondial chaque année. Depuis près d'un siècle, les modes d'aménagement du territoire fondés sur l'usage massif d'énergies fossiles et le zonage ont conduit à une grave perte de biodiversité qui menace notre avenir. Avec une démarche paysagère, on peut réorganiser les espaces de production tout en ménageant la biodiversité.

Corridors écologiques, gestion des milieux naturels et biodiversité urbaine

Pendant des années, les politiques de paysage et de biodiversité ont cheminé en parallèle, parfois même en opposition. Aujourd'hui, la prise de conscience d'une extinction massive des espèces animales et végétales donne à la biodiversité une visibilité sociale croissante, mais les politiques correctives peinent à se mettre en place. Dans le même temps, le paysage précise son positionnement, comme une approche de l'aménagement permettant, par son caractère aisément appropriable, sans prérequis technique, d'appréhender de manière cohérente et participative les différentes politiques sectorielles qui affectent notre territoire, de faciliter et d'accélérer ainsi leur mise en œuvre.

L'urgence des enjeux écologiques et sociaux amène à imaginer d'autres modes de faire avec de nouveaux paradigmes. C'est dans ce cadre que le collectif PAP encourage le couplage de la méthode paysagère et la démarche favorisant la biodiversité. L'une et l'autre se renforçant mutuellement. La préoccupation de la biodiversité doit être prise en compte dès le démarrage de tout projet quel qu'il soit et trouver une forme paysagère belle et adaptée.

Aborder ces approches de façon conjointe, peut être aussi une manière d'accompagner les élus et autres acteurs de terrain sur les multiples choix face aux enjeux de plus en plus urgents et complexes de la transition post-pétrole.

De la friche au vivant : le pari réussi du Lac Montalbot

Le Lac Montalbot, en Essonne, illustre une démarche paysagère exemplaire de renaturation et de reconquête du cadre de vie. Sur ce site initialement dégradé par l'exploitation de granulats, les acteurs locaux ont su transformer une friche industrielle en un espace de biodiversité et de loisirs, en concertation avec les habitants. Ce projet, fondé sur la redécouverte des potentialités du lieu, a permis de rétablir des continuités écologiques tout en valorisant le paysage comme bien commun. Aujourd'hui, le lac est devenu un support de sensibilisation aux enjeux écologiques, énergétiques et sociaux, incarnant une transition choisie et partagée.

Saintes se reconnecte au vivant

Saintes est une cité millénaire bâtie sur un riche patrimoine gallo-romain qui affleure dès que l'on creuse un peu. Entourée de nature et de campagne, Saintes joue un rôle de ville-centre pour le territoire qui l'entoure.

La municipalité souhaite reconnecter Saintes avec le vivant, qu'il s'agisse des habitants, de la faune ou de la flore. Avec un projet cohérent, fondé sur la biodiversité et une vision à long terme, on n'appose plus de pansements, les enjeux environnementaux sont pris en compte, comme les impacts des inondations (sept en 2024) et du réchauffement climatique.

Pour accompagner cette transition, l'administration municipale a été réorganisée en intégrant notamment des paysagistes dans les équipes.



Groupe de travail «biodiversité et paysage» sur le terrain, à Saintes (c) Gilles Lecuir

3. PAYSAGE ET AGROÉCOLOGIE : LES PAYSAGES AGRICOLES DE L'APRÈS-PÉTROLE

La transition agroécologique constitue un pilier essentiel pour affronter les défis climatiques et garantir une agriculture durable en France. Avec des objectifs tels que la réduction de 50 % des pesticides d'ici 2025 et la plantation de 50 millions d'arbres d'ici 2030, le paysage agricole devient un enjeu clé de cette transformation. En France, les prairies représentent 130 000 km², soit 45 % de la surface agricole utile, tandis que les forêts couvrent 31 % du territoire, offrant des ressources critiques pour la biodiversité et la résilience climatique.

Les paysages agricoles sont des constructions vivantes, évoluant sous l'effet des dynamiques économiques et sociales. Ces espaces se transforment progressivement, intégrant des enjeux de productivité et d'habitat, tout en accueillant de nouvelles populations étrangères aux pratiques agricoles, mais attentives aux questions environnementales. Le passage vers des pratiques agroécologiques apaiserait cette cohabitation parfois conflictuelle, en organisant des paysages multifonctionnels capables de conjuguer production agricole, biodiversité et aménités.

Les méthodes agri-environnementales étudient les sols, les climats et l'exposition des parcelles pour ranimer le lien de la production agricole avec l'écosystème. En réorganisant le foncier et en plantant des arbres bien localisés, une telle démarche favorise à la fois l'efficacité des pratiques agronomiques aussi bien que la beauté des territoires concernés. Les productions alimentaires de la ferme sont appréciées dans le territoire proche, ainsi que ses paysages. Le travail mené par le Collectif PAP comporte des monographies qui étudient finement la façon dont un paysage durable est mis en place par les agriculteurs dans différentes régions en France.

Exemples concrets : la replantation de haies et la restauration des sols

À Villarceaux dans le Val d'Oise, la méthode agroécologique associe des pratiques comme l'agroforesterie et le redécoupage parcellaire tournant le dos au gigantisme et favorisant la qualité des sols et la biodiversité. À la ferme de Vernand (Loire), la diversification des activités et l'aménagement paysager offrent un exemple inspirant : un parc agricole intégré, combinant élevage extensif, valorisation des ressources locales, et ouverture au public pour reconnecter société et agriculture.

Pour les agriculteurs comme Rémi Janin, paysagiste et agriculteur à la ferme de Vernand, « réconcilier productivité et biodiversité, c'est possible ». En choisissant des races rustiques et des aménagements adaptés, il valorise chaque parcelle tout en préservant les écosystèmes. D'autres fermes, comme La Niro (Vexin normand) et Vernand (Monts du Lyonnais), montrent comment des plantations de haies ou des rotations longues restaurent des paysages tout en renforçant l'autonomie énergétique grâce au bois ou au miscanthus.



Ferme de la Niro, séchoir à foin thermovoltaïque qui parfait l'équilibre agro-écologique et énergétique de la ferme, Le Boupère, Vendée (c) Gaëlle des Déserts

Pour en savoir plus :

Ces expériences démontrent que les paysages agricoles de demain seront hybrides : espaces de production optimisés, refuges pour la biodiversité et supports d'un lien renouvelé entre agriculteurs et citoyens.

4. PAYSAGE ET RURALITÉ

Revitalisation des territoires ruraux grâce à la méthode paysage

L'absence d'une pensée et d'un mode d'aménagement adaptés aux particularités de territoires à faible densité humaine est manifeste. Les lois actuelles ne répondent pas aux enjeux d'aménagement propres au milieu rural. Les espaces bâtis sont généralement envisagés comme des espaces urbains en réduction, les espaces cultivés tiennent rarement compte des terroirs, leurs usages sont envisagés isolément (les espaces agricoles dans la trame villageoise sont des vides pour l'urbanisme), la forêt n'est pas rattachée aux logiques agricoles et urbaines.

Le Collectif PAP interroge les cultures, les méthodes et les pratiques de l'urbanisme dans les espaces ruraux à l'heure des défis climatiques, agro-écologiques et énergétiques, notamment par l'entrée du concept d'écopaysage qui remet le territoire et l'humain au cœur des processus. Il s'agit de poser les bases et les conditions d'un urbanisme des campagnes de l'après-pétrole, dans une approche large et transversale. Elle vise à faire bouger les lignes au niveau national, en s'appuyant sur les réalités de terrain locales dans une logique partenariale.

Territoires adoptant des pratiques d'autonomie énergétique et de circuits courts et de revitalisation économique

Les réseaux de villages adoptant des pratiques d'autonomie énergétique et de circuits courts, comme les « Centrales villageoises » dans le tiers est de la France (<https://www.centralesvillageoises.fr/>) sont des exemples emblématiques de cette revitalisation tout comme les projets de réutilisation du patrimoine industriel dans la vallée vosgienne de Saint Amarin (Wesserling). Ces initiatives visent à rendre les villages autonomes en énergie et à développer des circuits courts pour l'alimentation et les produits locaux. Elles montrent comment des actions concrètes peuvent transformer les paysages ruraux et améliorer la qualité de vie des communautés locales.

Le paysage comme méthode pour répondre au « zéro artificialisation nette »

Puy-Saint-André, commune des Hautes-Alpes, a adopté une démarche paysagère pour répondre au défi du « zéro artificialisation nette » (ZAN). La commune a élaboré un plan local d'urbanisme en 2017, réduisant la superficie des zones constructibles de 14 à 4 ha. Cette initiative, basée sur une large concertation et des ateliers de terrain, a permis une « appropriation collective du bien commun » et a mis en avant le principe que « le paysage appartient à tout le monde ». Cette expérience a été documentée dans l'ouvrage « Passage délicat, penser et panser le territoire » (Actes Sud, 2021).

Dans la vallée de la Bruche, « le paysage, c'est l'affaire de tous »

La Bruche a suscité une abondante littérature en raison de sa réouverture opiniâtre de ses milieux, menée par la seule force de la mobilisation citoyenne, d'une vallée vosgienne vouée à une sylviculture intensive qui enfermait progressivement ses habitants - anciens ouvriers-paysans dans des usines aujourd'hui fermées - dans un oppressant carcan de conifères.

Pour mémoire, cette vallée compte 26 communes et 22 000 habitants installés sur 300 000 hectares occupés à 75 % de forêt ; elle a regagné 1 000 hectares de prairies et quarante-huit heures annuelles de soleil en trente ans, grâce à une action foncière astucieuse (constitutions d'associations foncières pastorales dont sont locataires les éleveurs) et à la mise en place d'une filière de commercialisation de leurs produits.

La vallée continue d'innover en matière d'agroécologie dans l'action paysagère avec une démarche visant à l'autonomie fourragère de la vallée, pour « inscrire l'herbe au cœur du système agricole durable », qui implique la réouverture de prairies de fauche en fond de vallée, ce qui constitue aussi une restauration de la trame verte et bleue : multifonctionnalité des territoires...

La revitalisation rurale par le paysage : La Villedieu (Creuse), réouverture paysagère et urbanisme rural

La commune de La Villedieu, située dans le Parc Naturel Régional de Mille-vaches-en-Limousin, est confrontée à un déclin agricole et démographique, avec 60% de son territoire boisé et de nombreuses constructions abandonnées. Pour inverser ces tendances, l'équipe du maire a misé sur un cadre de vie plus avenant pour les futures implantations humaines.

Deux leviers ont été identifiés :

Réoccupation agricole des espaces plantés en pins douglas :

Un collectif « pour une agriculture anthropique » a été chargé de gérer un ancien domaine agricole racheté par la commune pour y pratiquer un maraîchage de proximité. Cette initiative a permis de réouvrir le paysage avec un parcellaire rythmé par des linéaires de noisetiers.

Projet d'éco-hameau sur le village de La Ribière :

Ce projet inclut quelques constructions individuelles complétées par de l'habitat léger, encadré par un schéma d'aménagement innovant. Le projet vise à être performant sur le plan énergétique et à utiliser des matériaux locaux. La phase opérationnelle est actuellement en attente du permis de construire.

Premier signe d'une renaissance, la commune accueille depuis peu une scène culturelle consacrée aux musiques actuelles, renforçant ainsi son attractivité et son dynamisme.

En conclusion, la revitalisation des territoires ruraux par le paysage est essentielle pour maintenir leur attractivité et leur dynamisme. Des initiatives comme les « Centrales villageoises » ou celles de la vallée de la Bruche montrent comment des actions concrètes peuvent transformer les paysages ruraux et améliorer la qualité de vie des communautés locales. En sensibilisant à la spécificité des paysages ruraux et en intégrant des pratiques durables, il est possible de construire un avenir collectif à partir des singularités rurales.

5. PAYSAGES URBAINS ET PERI-URBAINS DE L'APRÈS-PÉTROLE

Et si le périurbain devenait un laboratoire d'invention pour les territoires de demain ? À la croisée des enjeux climatiques, sociaux et territoriaux, ces marges urbaines, longtemps mal considérées, appellent aujourd'hui une nouvelle attention. Le paysage peut en être la boussole.

Le groupe de travail « Paysages de l'Après-Pétrole - Urbanisme » explore une lecture renouvelée du périurbain, à partir du terrain. À Guérard, en Seine-et-Marne, l'observation fine révèle une urbanisation sans composition : lotissements fragmentés, voiries indifférentes au relief, constructions tournant le dos aux paysages. Le bâti y ignore les structures géographiques anciennes - hydrosystèmes, lignes de crête, ruptures de pente - qui pourtant ont façonné les hameaux et prairies des siècles passés.

La généralisation des lotissements

Les maisons compactes sur RDC semi-enterré illustrent ce paradoxe : construire plus sobrement, mais sans vision d'ensemble. Résultat : perte de lisibilité paysagère, tension foncière entre mitage diffus et concentrations commerciales, fragilisation de la biodiversité et des terres agricoles.

Mais ces territoires ne sont pas figés. Grâce à la démarche paysagère, une autre voie s'ouvre : penser en continuités plutôt qu'en zones, articuler le temps long de l'aménagement à l'urgence écologique, associer habitants, élus et techniciens autour de récits et de projets partagés.

À Guérard aussi, l'espoir renaît : des cartographies anciennes et nouvelles mettent au jour les réseaux oubliés de l'eau ; de jeunes viticulteurs réinvestissent les coteaux boisés. Un élu local conclut : « *Le paysage peut redevenir un levier d'harmonie – pas pour figer, mais pour relier ce que l'aménagement a trop longtemps séparé.* »



Le développement humain, et urbain, doit trouver sa place dans le site où il s'implante, Lyon, pentes de la Croix Rousse (c) Alain Merckelbagh



Un quartier renouvelé et accueillant, La Duchère, Lyon
(c) Laurence Danière - Mission Lyon La Duchère

Transformation d'une friche industrielle en un éco-quartier

Un exemple emblématique de cette transformation est la reconversion d'une friche industrielle en un éco-quartier intégrant biodiversité et mobilité durable. Ce projet a permis de créer un espace de vie durable, où les habitants peuvent bénéficier d'espaces verts, de pistes cyclables et de logements éco-responsables. Un témoignage résume bien cette vision : « Le paysage urbain doit inspirer les modes de vie durables. » Ces initiatives montrent comment des actions concrètes peuvent transformer les paysages urbains et améliorer la qualité de vie des communautés locales.

La méthode paysage facilite la requalification des quartiers

Le quartier de la Duchère à Lyon, un « grand ensemble » des années 1960, a été transformé grâce à un projet participatif lancé en 2001. Un quartier socialement mixte a vu le jour avec une présence marquée du végétal et des espaces favorisant les rencontres et les échanges. La participation des habitants, via un comité de suivi participatif, a été cruciale pour la réussite de cette opération. Les coordinateurs, en place depuis 20 ans, ont joué un rôle de médiateurs, rendant la requalification de ce quartier désirable et inclusive.

CONTACT PRESSE

Agence Terre Majeure

Sophie FREDERIC

+33(0)620 341 216

sophie@terremajeure.com

Conclusion

UN APPEL À RÊVER ET AGIR ENSEMBLE

Depuis dix ans, le Collectif Paysages de l'Après-Pétrole œuvre pour remettre le paysage au cœur de la transition écologique. Non comme un décor, mais comme une boussole partagée pour construire un avenir désirable. À travers les projets qu'il accompagne, les outils qu'il conçoit et les récits qu'il rassemble, le collectif PAP démontre qu'il est possible d'agir localement pour impacter globalement, de faire ensemble pour bâtir des territoires durables.

Car c'est bien de cela qu'il s'agit : retrouver du sens dans notre manière d'habiter la Terre. Le paysage, en liant l'émotion à la raison, le sensible à la technique, permet de dépasser les cloisonnements pour faire émerger des visions communes. Il relie des enjeux aussi divers que l'énergie, la biodiversité, l'agriculture, la mobilité ou l'urbanisme. Il réenchante les territoires en révélant les ressources visibles et invisibles, les liens anciens et les usages à venir.

En dix ans d'existence, le Collectif PAP a consolidé une méthode, nourri une communauté, et ouvert des voies concrètes pour penser autrement l'aménagement.

Ces dix années ont aussi prouvé que les représentations comptent : une carte dessinée ensemble, une photo commentée collectivement, une maquette ou un collage paysager peuvent faire tomber des oppositions, générer du dialogue et porter des projets partagés. Ces mises en images et mises en perspective sont des leviers puissants pour passer de l'intention à l'action.

Les années à venir seront décisives. Le collectif entend poursuivre l'élargissement de son réseau d'acteurs, renforcer ses collaborations européennes et institutionnelles, et développer des formats participatifs encore plus accessibles aux citoyens. Un accent particulier sera mis sur les zones périurbaines et rurales, ces «territoires oubliés» qui peuvent devenir des laboratoires vivants de la transition.

Le paysage, parce qu'il parle à tous, parce qu'il nous concerne tous, est une source d'optimisme. Il nous aide à transformer les contraintes en opportunités, à faire naître des imaginaires fédérateurs et à construire des solutions concrètes et collectives.

Pour prolonger la découverte, accéder aux ressources du Collectif ou rejoindre notre dynamique :

www.paysages-apres-petrole.org contact@paysages-apres-petrole.org



Panorama depuis les hauteurs du col de Teghime, la Conca d'Oro (c) Alain Freyret